



Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 41'531
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 377.13
N° d'abonnement: 1069501
Page: 1
Surface: 112'437 mm²

L'indiscipline financière de Genève est-elle incurable?

> Budget Une dette de 30 000 francs pèse sur chaque habitant

Le canton du bout du lac entamera jeudi son débat budgétaire 2013 après s'être alourdi, lors de la votation du 3 mars, d'une charge annuelle de 130 millions pour assainir ses caisses de pension publiques. Ce sauvetage fera plonger les comptes dans le rouge, et le canton renouera ainsi avec le déficit après six exercices bénéficiaires. En 2011, sa dette a

atteint 11,2 milliards de francs, un record suisse. Il y a des raisons à cette exception financière. Par exemple, le canton caracole en tête du classement suisse des dépenses publiques par habitant. C'est aussi un des trois cantons les plus inégalitaires du pays. Si les entreprises sont fortement imposées, comme les hauts revenus et la fortune, près de 30%

des contribuables ne paient pas d'impôts. D'autres facteurs contribuent à sa situation atypique: loyers exorbitants qui poussent les jeunes à l'exode, vieillissement de la population qui a un coût, impôt à la source très variable, exigüité du territoire et goût de la polémique qui finit par tout paralyser. ►



Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 41'531
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 377.13
N° d'abonnement: 1069501
Page: 1
Surface: 112'437 mm²

Genève, une anomalie financière suisse

Marc Moulin

> **Dettes** A l'aube du débat budgétaire, radiographie financière d'un canton endetté

> Pour David Hiler, les investissements sont prioritaires sur le désendettement

En Suisse, il n'y en a point comme lui. Avec retard, le canton de Genève entamera jeudi son débat budgétaire 2013, après s'être lesté, lors de la votation du 3 mars, d'une charge annuelle de 130 millions de francs pour assainir sur quarante ans ses caisses de pension publiques. Ce sauvetage fera plonger les comptes 2012 dans le rouge, à -758 millions de francs, selon les estimations de septembre. Le canton, qui a constitué une réserve conjoncturelle, renoue donc avec les déficits après six exercices bénéficiaires. En 2011, sa dette a atteint 11,2 milliards de francs, un niveau jugé élevé par Standard & Poor (138% des revenus fiscaux) et un record suisse. Selon le fisc fédéral, une ardoise de 29 964 francs pèse sur chaque Genevois, alors que la moyenne des cantons tourne autour de 6000 francs. Comment expliquer ce particularisme financier? Réponse intuitive et statistique, notamment via la Base de données des cantons et des villes suisses (Badac).

La taille de l'Etat



Sur le plan international, Genève est un lieu normal, avec 19,5% de sa population active dans le secteur public, un niveau analogue à celui du Royaume-Uni et bien moindre que celui de la France ou de la Scandinavie. Sur le plan suisse, l'Etat genevois est extravagant. En 2008, il y avait à Genève, pour 1000 habitants, 61 employés du secteur public (tous niveaux confondus), pour une moyenne nationale de 38,1. C'est 43,3 à Zurich, autre canton urbain toutefois doté d'un vaste arrière-pays. Le record national se trouve à Bâle (63,2), canton le plus comparable à Genève par sa géographie et son urbanité. Ces deux villes caracolent en tête du classement suisse des dépenses publiques par habitant. Mais la cité rhénane, plus riche, est moins endettée. L'administration cantonale genevoise se

distingue par sa sophistication, se divisant en 2008 en 105 services: plus du double de la moyenne suisse et très loin devant tout poursuivant. «Les cantons latins tendent à avoir un état plus développé, observe Christophe Koller, responsable de la Badac. C'est aussi le cas des cantons frontaliers, comme Genève. Il y a des conditions-cadres à assurer, de la promotion économique au contrôle du marché du travail, en passant par la sécurité. Genève investit beaucoup en matière d'éducation et de santé. Cela a un coût, mais cela engendre aussi des retombées économiques.» Le domaine de l'enseignement genevois est le deuxième le plus dense de Suisse, derrière Bâle-Ville. Le canton est troisième pour ce qui relève de la santé et de l'action sociale. Il est au-dessus de la moyenne pour la sécurité.



Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 41'531
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 377.13
N° d'abonnement: 1069501
Page: 1
Surface: 112'437 mm²

Tel peuple, tel fisc

Genève est riche et cher, avec un salaire médian plus élevé qu'ailleurs, ce qui n'exclut pas des disparités. C'est l'un des trois cantons les plus inégalitaires du pays (avec Zoug et Schwyz). En 2006, l'indice de Gini, qui mesure les écarts de revenu, affichait 0,45. Plus que la cote de 0,4, qui laisse présager des troubles sociopolitiques. «Fortes disparités, haut niveau des prix et un chômage parmi les plus élevés du pays portent Genève en tête des dépenses sociales par habitant, alors que le canton est cinquième quant à la part des personnes touchant l'aide sociale, soit 3,7%», note Christophe Koller. Autre facteur: la pénurie de logement pousse les jeunes à l'exode: le vieillissement de la population implique des coûts.

Les loyers exorbitants ont poussé les autorités à soulager la classe moyenne. La fiscalité genevoise est très redistributive. Genève impose fortement les entreprises (sauf celles jouissant des statuts

fiscaux spéciaux), les hauts revenus et la fortune. Mais, pour un célibataire avec 80 000 francs de revenu annuel, mieux vaut être taxé à Genève qu'à Lausanne,

Bâle ou Neuchâtel. Berne est un peu plus avantageux, Zurich encore plus. Avec le même revenu, un couple s'en sort bien mieux à Genève que partout ailleurs. L'Etat lui-même n'échappe pas à la cherté ambiante en réglant ses propres factures.

Les répercussions des deux baisses fiscales accordées en une décennie aux personnes physiques sont controversées: elles ont appauvri l'Etat, selon le PS, alors que la droite juge qu'une attractivité renforcée avantage le fisc. Aux deux extrêmes du spectre fiscal, on peut trouver des exigences fortes envers l'Etat: soit on paie beaucoup

d'impôt et on en veut pour son argent, soit le coût des prestations publiques peut sembler abstrait aux 30% de contribuables qui ne paient pas ou presque pas d'impôt.





Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 41'531
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 377.13
N° d'abonnement: 1069501
Page: 1
Surface: 112'437 mm²

Des revenus imprévisibles

C'est du vécu: sur un même exercice, l'écart entre le budget et les comptes peut tutoyer le demi-milliard. La moitié de l'impôt sur les personnes morales repose sur une base étroite d'une centaine d'entreprises, très ouvertes sur l'international, sensibles aux aléas mondiaux sur lesquels les dirigeants locaux n'ont aucune prise. Issu de la main-d'œuvre im-



portée, l'impôt à la source est aussi très variable. Les cycles conjoncturels s'étant raccourcis, on voit les mêmes milieux passer en quelques mois de l'euphorie à la panique. Mais les affaires locales peuvent aussi pénaliser l'Etat, qui a payé 2,1 milliards (environ un cinquième de la dette) pour sauver la Banque cantonale plombée par l'explosion de la bulle immobilière des années 1980.



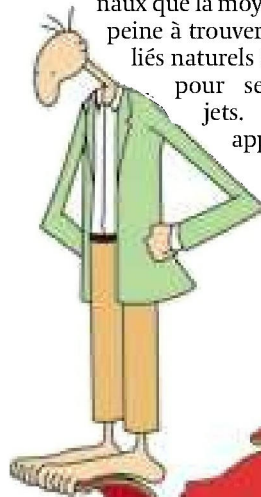
Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 41'531
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 377.13
N° d'abonnement: 1069501
Page: 1
Surface: 112'437 mm²

Les rapports avec l'extérieur

Excentré, enclavé en France, le canton de Genève participe à moins de concordats intercantonaux que la moyenne et peine à trouver des alliés naturels à Berne pour ses projets. On l'a appris l'an



dernier: Zurich s'est fait presque totalement rembourser par la Confédération l'essor de son RER depuis deux décennies. Genève, lui, paie 45% d'une ligne (CEVA) promise depuis 1912. Il figure parmi les huit cantons contributeurs de la péréquation intercantonale, tout en finançant les charges d'un grand centre sur une base territoriale exiguë. Les Genevois fortunés peuvent être séduits par la proche Côte vaudoise, qui ne rapporte pas un sou au cœur de l'agglomération dont elle fait partie. Le rendement de l'impôt par habitant du district de Nyon est 37% plus élevé qu'à Genève.



Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 41'531
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 377.13
N° d'abonnement: 1069501
Page: 1
Surface: 112'437 mm²

Le goût du pharaonique et de la polémique



Un exemple, parmi d'autres. En 2010, le Conseil d'Etat se prononce pour «un grand projet visionnaire», un pôle artistico-scientifique à la pointe de la Jonction. Mais il faut déplacer les bus qui y sont parqués.

Aubaine: un nouveau dépôt de trams doit être bâti près de l'aéroport. On pourrait y ajouter la moitié des bus de la Jonction. Problème: la nouvelle structure ne peut être surélevée, à cause du trafic aérien. Il faut excaver (c'est cher) et prévoir une dalle énorme (et chère) pour supporter les trams au niveau supérieur. La facture? 330 millions. Les députés s'étranglent, mais votent la chose en mars 2012. Depuis, le projet de la Jonction a été abandonné. Le projet de hangar pharaonique n'est que reporté. La mentalité joue un rôle: une longue tradition de ville riche (malgré des crises) exclut la prudence d'un canton rural désargenté. On s'arrangera toujours. Et rien n'est jamais trop beau pour une ville qui rechigne à se comparer aux autres.



Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 41'531
Parution: 6x/semaine

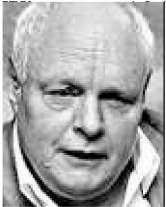
N° de thème: 377.13
N° d'abonnement: 1069501
Page: 1
Surface: 112'437 mm²

«L'Etat n'est pas en difficulté, mais il est vulnérable»

> Conseiller d'Etat chargé des Finances, David Hiler explique les enjeux financiers du canton

Le Temps: Comment s'explique la dette genevoise?

David Hiler: C'est essentiellement



un héritage des années 90. La crise était sérieuse et il n'a été possible ni de réduire les charges ni

d'augmenter les impôts, le peuple ayant tout refusé. Les déficits se sont accumulés, les investissements étaient financés par l'emprunt. S'y ajoute la débâcle de la BCGE. Par contraste, l'entier des investissements a été autofinancé si on regarde globalement la période 2006-2012. Ces deux dernières années, on a dû accepter de voir repartir la dette à la hausse après quatre ans de baisse.

– Une dette de 30 000 francs par habitant est transmise aux générations futures. C'est énorme!

– Cette dette approchant les 12 milliards doit être mise en rapport avec le PIB cantonal: 44 milliards (soit un ratio de 27%, ndr). Sur le plan international, nous sommes de bons élèves, à défaut de l'être en Suisse. Il reste nécessaire de réduire la dette à long terme, mais avant cela, Genève a choisi de transmettre des équipements indispensables aux générations futures grâce aux investissements. Il y avait un retard à rattraper. Ce qui importe, c'est de ne pas s'endetter sur le fonctionnement au cours d'un cycle économique. Et on ne l'a pas fait. Nous avons désormais un frein à l'endettement: dévisser comme durant les

années 90 n'est plus possible. Les soucis commenceront si les taux remontent, mais cela signifierait que l'économie serait plus active. Nous sommes bien couverts. Le taux moyen est aujourd'hui de 1,9%, trois quarts de nos emprunts sont à taux fixe. L'Etat n'est pas en difficulté, mais il est vulnérable en cas de nouveau choc.

– Genève renflouera ses caisses de pension durant quarante ans et risque de devoir réduire son imposition des entreprises pour s'ajuster aux exigences européennes. L'Etat genevois ne doit-il pas maigrir?

– Un budget de plus de 8 milliards peut absorber le renflouement des caisses. Par contre, avec une croissance qui reste faible, la prudence est de mise avec la perspective soit de perdre les entreprises multinationales, soit d'abaisser suffisamment le taux pour les conserver. Amaigrir l'Etat, je n'y crois pas: il faut éviter qu'il ne grossisse. Des inconnues subsistent. On connaîtra en juin la position de la Confédération, notamment sur la compensation des pertes fiscales en cas de baisse du taux qui interviendrait vers 2018. Selon ce qu'on obtiendra, le manque à gagner ira de 200 à 500 millions. Il serait logique de s'y préparer en dégageant des bonis ces prochaines années. Aucun scénario n'est gratuit. Si toutes les entreprises à statut partent, Genève subira une perte directe de 1 milliard. Mais elle n'est pas seule: la Confédération a aussi beaucoup à perdre dans l'affaire.

– Genève n'utilise-t-il pas cette affaire pour se soustraire à son devoir de solidarité envers les cantons pauvres, via la péréquation (RPT)?

– Si Genève est moins riche, il ne pourra que donner moins. Depuis plus de soixante ans, les statuts fiscaux permettent à des cantons comme Genève, Bâle, Zurich ou Vaud de pratiquer une fiscalité élevée sur les entreprises, avec des taux plus bas pour les entreprises mobiles. Si cette règle du jeu, très favorable, change, les règles de redistribution doivent aussi évoluer. Faute de quoi, tout le monde y perdra beaucoup plus que si des règles nouvelles nous aident à nous adapter. Les cantons concernés hébergent la quasi-totalité des universités, essentielles pour un pays riche. Ce qui nous est versé par étudiant extra-cantonal ne couvre de loin pas les coûts, lesquels n'ont jamais été pris en compte dans le calcul de la RPT. La critique de cette péréquation ne date pas de cette affaire. Pour les scientifiques, la répartition entre les charges sociodémographiques des villes et celles topographiques des cantons alpins était de 72/28. Mais un diktat politique l'a ramenée à 50/50. Chaque Genevois verse aujourd'hui 550 francs aux cantons pauvres. Certes nous sommes riches, mais qui paie pour la reproduction de cette richesse grâce aux universités? Un taux de 15%, comme à Neuchâtel, n'éviterait pas l'exil des entreprises bénéficiant des statuts. Il faut descendre à 13%, mais cela ne nous permet plus de couvrir nos charges.

Date: 13.03.2013

LE TEMPS



Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 41'531
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 377.13
N° d'abonnement: 1069501
Page: 1
Surface: 112'437 mm²

*– Avec cet étau qui se resserre,
Genève devra-t-il rehausser son
impôt sur les personnes physiques?
– On ne peut pas l'exclure, mais à
une hausse générale de la fiscalité
qui rehausserait une imposition
déjà forte de la fortune et des
hauts revenus, il faut préférer une
action sur certaines niches fisca-
les, uniques en Suisse, voire in-
compatibles avec la loi d'harmoni-
sation fiscale fédérale. Mais ce
sera autre chose si une nouvelle
crise systémique survient.
Propos recueillis par M. M.*